

Sécurité :

La Police Municipale du Malesherbois s'est renforcée

Avec le recrutement de Laurent Jeuffroy, la Police Municipale du Malesherbois compte aujourd'hui cinq agents : deux policiers municipaux dont un chef de service, deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et une secrétaire.

Quelles sont les missions de la Police Municipale ?

La Police Municipale assure les missions d'application des pouvoirs du maire prévus au Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle effectue des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle a donc pour objectif de veiller au respect de l'ordre public afin d'assurer une qualité de vie aux habitants de la commune et de créer une atmosphère de sécurité.

A ce titre, elle effectue une patrouille, une fois par semaine, en soirée, sur tout le territoire.

Elle coordonne ses interventions avec la gendarmerie nationale.

La Police Municipale est une police de proximité qui est à l'écoute de la population. Elle est le relais entre la population et le maire, les élus et les services administratifs.

De nombreux problèmes sont résolus par son rôle de médiateur. Cependant, elle n'est pas habilitée

à recevoir les dépôts de plainte qui sont de la compétence de la gendarmerie.

Les policiers municipaux sont en charge de :

- > La circulation, le stationnement, la mise en fourrière et l'enlèvement des véhicules épaves.

- > La circulation aux abords des établissements scolaires lors des entrées et des sorties.

- > Les infractions au code de la route (circulation et stationnement gênant).

- > La lutte contre les nuisances sonores causées par des véhicules (voitures, scooters..), des postes TV/ radio ou encore les bruits de voisinage.

- > Le respect de la législation sur les chiens dangereux de première et seconde catégories qui doivent être impérativement déclarés en mairie et la divagation d'animaux.

- > La surveillance du domaine public, des manifestations sportives, culturelles et des cérémonies.

- > La salubrité et l'hygiène publiques (déjections canines, dépôt d'ordures sauvages, terrains en friche etc..).

- > Les objets trouvés.

- > La rédaction des rapports et procès verbaux.

La Commune du Malesherbois met en place l'Opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif, qui n'est pas une obligation mais un service rendu par la coopération entre la



sur la photo de gauche à droite : Laurent Jeuffroy (policier municipal), Frédérique Gouy (chef de service) et Paulo Horta (ASVP). Sont absents sur la photo la secrétaire et un ASVP.

municipalité et les forces de l'ordre, permet à la Police de proximité d'exercer une vigilance accrue lors de vos absences prolongées et surtout de remarquer les allées et venues inhabituelles dans les maisons signalées inoccupées.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire à cette opération via le site internet, menu "démarches".

Infos pratiques :

Police Municipale du Malesherbois
5 ter, avenue du Général de Gaulle
Malesherbes

Jours et horaires d'ouverture au public :

lundi de 14h à 17h
mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30
vendredi de 9h à 12h



Portrait

Laurent Jeuffroy, Policier Municipal du Malesherbois

Laurent Jeuffroy, 43 ans, a pris ses fonctions comme policier municipal à la Commune du Malesherbois le 1^{er} juin dernier.

Laurent Jeuffroy a une solide expérience puisqu'il exerce cette fonction depuis 2001. Huit ans passés en Seine-et-Marne à

Montereau-Fault-Yonne puis dix ans à Pithiviers lui ont appris toutes les facettes du métier.

Par ailleurs, Laurent Jeuffroy est un grand sportif, figure emblématique du Budo Club Malesherbois. Avec son frère Michel, il débute une carrière internationale, en 2012, en judo spécialité kata (démonstration technique du judo). Depuis, les deux frères engrangent les victoires aux niveaux européen et mondial. Après sept titres de champions d'Europe et deux titres de champions du monde, ils viennent de décrocher la médaille d'argent aux championnats du monde en Corée.

Laurent Jeuffroy se réjouit d'avoir rejoint la brigade de la Police Municipale du Malesherbois. Il apprécie particulièrement l'entente au sein de cette équipe et les missions de travail de proximité au service des habitants qui lui sont confiées.

Maltraitance animale :

un phénomène en augmentation qui nous concerne tous !

La Police Municipale du Malesherbois est de plus en plus souvent confrontée à des signalements de maltraitance animale. Cette situation est déplorée par les agents de la Police Municipale.

Mais qu'appelle-t-on maltraitance ?

Maltraiter un animal, c'est lui faire subir un acte visant à le faire souffrir mais aussi des actes de négligence. Même si l'on s'abstient d'être cruel, on peut faire souffrir son animal, par négligence, par maladresse ou inattention.

Les exemples sont nombreux : l'oublier dans une voiture au soleil, sans aération et sans eau, lui offrir un abri inadapté, le priver de nourriture...

Que risque le propriétaire qui brutalise son animal ?

Le propriétaire s'expose à des **amendes allant de 450 à 30 000 euros**. Selon la gravité des faits, il peut être condamné à 2 ans de prison.

Environnement : L'art se peint sur les murs

Dans le cadre de l'aménagement des bords de l'Essonne avec les itinéraires de promenade, le projet des jardins partagés au centre-ville de Malesherbes, le Siarce (Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières et du Cycle de l'Eau) en partenariat avec la Commune du Malesherbois, a missionné Caroline Delbaere, artiste plasticienne, pour la réalisation d'une fresque participative sur les murs du tunnel qui relie le bourg à la piscine de Malesherbes et à l'Essonne.

Ce tunnel qui permet le passage des piétons était sale et couvert de graffitis orduriers.

Depuis le 29 août, les habitants sont invités à s'exprimer en peinture sur les parois du tunnel en mettant en valeur la richesse de la faune et de la flore locales.

Caroline Delbaere souhaite accompagner chacun dans une recherche de couleurs qui apportent une véritable touche de gaieté. L'œuvre picturale prend tout son sens dans cet environnement dédié à la nature.



De plus, la représentation artistique ouverte à tous, même aux néophytes, établit une réelle relation entre les habitants tout d'abord, ce qui permet notamment des rencontres intergénérationnelles, et entre les habitants et leur quartier.

La fresque permet ainsi aux Malesherbois de s'approprier leur ville en participant à son embellissement.

Vous aussi participez à cette belle réalisation ! Caroline Delbaere vous accueille les mercredis et samedis du mois de septembre.

Mobilité :

Un service de transport à la demande étendu sur tout le territoire

En 2009, la commune déléguée de Malesherbes a instauré un service de navettes réservé aux personnes de plus de 60 ans, aux femmes enceintes, aux parents accompagnés d'enfants de moins de 6 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Dans un souci d'équité, la municipalité a souhaité étendre cette offre de services à l'ensemble des communes déléguées constituant la Commune Nouvelle du Malesherbois (Coudray, Labrosse, Mainvilliers, Malesherbes, Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve).

Ce service de transport qui a fait l'objet d'une convention avec la société de cars Fraizy de Pithiviers est **mis en place depuis le 1^{er} septembre**.

La navette effectue **deux dessertes par semaine** :

- > le mercredi matin, jour du marché de Malesherbes,
- > le jeudi toute la journée, notamment pour le transport des Aînés du Club de l'Amitié au foyer-club Maurice Genevoix.

Ouverture commerciale des services fibre à l'abonné (FTTH) sur Malesherbes

L'ouverture commerciale de la fibre sur Malesherbes annoncée pour le printemps a été repoussée à fin juillet en raison d'un certain nombre de barrières administratives.

A ce jour, **près de 50% des logements et entreprises** peuvent prétendre à une offre THD fibre commercialisée par SFR. Orange et d'autres fournisseurs proposeront dans les prochains mois également des offres. Malesherbes sera entièrement fibrée courant 2020.

Pour connaître votre éligibilité, testez votre adresse sur internet par exemple sur <http://www.degrouptest.com/>.

Ce haut débit de qualité est accessible pour Coudray, Labrosse

Ce service est partiellement pris en charge par la commune. Les bénéficiaires doivent, lors de la montée dans le véhicule, s'acquitter d'une somme de **3 € par trajet**. La commune, de son côté, règle au prestataire la somme correspondant au trajet retour.

Comment ça marche ?

Les trajets ont pour points de départ et d'arrivée le domicile du demandeur. Celui-ci doit impérativement réserver en contactant directement l'entreprise afin de convenir du jour et de l'heure de son choix au numéro suivant :

Numéro vert : 02.38.06.11.84

Il est fortement conseillé d'effectuer sa réservation au moins 48 h à l'avance.

A noter que le véhicule est aménagé spécifiquement pour l'accueil des personnes à mobilité réduite permettant ainsi le transport de personnes en fauteuil.

et Mainvilliers par voie hertzienne depuis septembre 2018 par un réseau THD radio construit dans le cadre d'un partenariat entre le département et l'opérateur Weaccess.

Testez votre éligibilité sur <http://www.weaccess.fr/eligibilite> et découvrez l'offre.

Quant à Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve, ces 3 communes ont pu bénéficier en 2016 d'une montée en débit. Vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès que vous avez bien pu en profiter.

D'ici fin 2025, tous les habitants de la Commune Nouvelle Le Malesherbois pourront prétendre à un accès fibre à l'abonné.

Inscription sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2019** auprès de votre mairie !

Qui peut être électeur ?

Pour voter, il faut remplir les conditions suivantes :

> Avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin.

> Être français. Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour voter aux élections municipales et/ou européennes.

> Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous venez d'avoir 18 ans ?

Si vous avez effectué les démarches de recensement citoyen au moment de vos 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales.

Infos pratiques

sur www.ville-lemalesherbois.fr, menu "mes démarches"

Reprise de concessions en 2020

Des concessions sont échues et en état d'abandon. Sans information de la part des familles, les concessions suivantes feront l'objet d'une reprise en 2020 :

Loyeux-Bainard / Foucher-Denise / Rodrigues-Abrioux / Sellier-Becker / Venasco-Harbonnet / Linthaud-Gilbert / Destouches-Dast / Morizeau-Bouyaud / Duperrier-Rochette / Ganin-Loumeau / Mercier-Grégoire / Surdeau-Laut / Leroy-Ruelle.

Contactez le service funéraire au 02 38 34 85 36

Plan Local d'Urbanisme du Malesherbois

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sera prochainement finalisé et fera l'objet d'une présentation aux habitants lors d'une réunion-débat à l'automne 2019.

Consultation en ligne des documents préparatoires sur www.ville-lemalesherbois.fr

AGENDA

OCTOBRE ROSE

Dimanche 29 Septembre 2019
Inscriptions dès maintenant
sur www.ville-lemalesherbois.fr
Accueil dès 9h - Départ à 9h30
Centre Culturel «le Grand Écrin»

LES AVENTURES DE ROSALIE, LA PETITE SOURIS - comédie musicale jeune public

Samedi 16 Novembre 2019 à 17h30
Centre Culturel «le Grand Écrin»
Tarif unique : 2 €

SALON "ARTS EN MAINVILLIERS"

Dimanche 17 Novembre 2019 à 10h00
Salle Polyvalente de Mainvilliers
Entrée libre

CONCERT DE NOËL

de l'École Municipale de Musique
du Malesherbois
Samedi 07 décembre 2019 à 18h30
Centre Culturel «le Grand Écrin»
Entrée libre

LA PETITE BOUTIQUE DE MAGIE spectacle de magie - jeune public

Mercredi 11 Décembre 2019
à 17h30
Centre Culturel «le Grand Écrin»
Tarif unique : 2€

MARCHE DE NOËL

Samedi 21 décembre 2019
de 11h à 18h
Centre-ville de Malesherbes

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

RENTREE LITTÉRAIRE LE JOURNAL D'UN FOU

de Nicolaï GOGOL
Le Jeudi 17 octobre 2019 à 19h
Entrée libre

HEURE DU CONTE

un mercredi par mois
de 10h30 à 11h15
18 septembre, 16 octobre, 20 novembre
et 18 décembre (14h)

ATELIERS D'ÉCRITURE

un jeudi par mois à partir de 19h
12 septembre, 10 octobre, 14 novembre
et 12 décembre
Gratuit et ouvert à tous

Réunions publiques 2019

Venez dialoguer et échanger avec vos élus !

mardi 1^{er} octobre à 20h30

au Centre Culturel
« Le Grand Écrin »
pour les habitants
de Malesherbes

mardi 8 octobre à 19h

salle des fêtes de Labrosse
pour les habitants de Coudray,
Labrosse et Manchecourt

mardi 15 octobre à 19h

salle des fêtes
de Mainvilliers
pour les habitants de Mainvilliers,
Nangeville et Orveau-Bellesauve

Afin de préparer chacune de ces rencontres et de vous apporter une réponse précise, vous pouvez d'ores et déjà transmettre vos questions au service communication à l'adresse communication@ville-lemalesherbois.fr

PITHIVIERS FAIT SON CINEMA ... DANS LE MALESHERBOIS

A l'initiative de Jean-Paul Muel (comédien et metteur en scène), parrain de l'association "Pithiviers fait son cinéma" et soutenu par la Commune du Malesherbois, une soirée "PITHIVIERS FAIT SON CINEMA DANS LE MALESHERBOIS" sera organisée le **jeudi 3 octobre 2019 à 20h30** au Centre Culturel "le Grand Ecrin".

A l'affiche : **"Chantons sous la pluie"**.

Ce film culte est une comédie musicale américaine sortie en 1952. Dans la liste des 100 meilleurs films de l'histoire du cinéma établie par la critique, ce film se hisse au 7^{ème} rang !

A l'issue de cette projection, Jean-Paul Muel vous présentera cette association autour du verre de l'amitié.

PITHIVIERS FAIT SON CINEMA est une association pithivérienne qui



s'adresse à tous les amoureux du 7^{ème} art. Sa programmation mêle grands classiques du cinéma français et mondial présentés en version originale sous-traitée, films d'auteurs, films d'ailleurs, films mythiques.

Entrée gratuite

Plus d'infos sur cette association consultez leur page Facebook : [pithiviersfaitsoncinema](https://www.facebook.com/pithiviersfaitsoncinema)



Découvrez la nouvelle saison culturelle de la Commune du Malesherbois disponible en mairie, au Centre Culturel "le Grand Ecrin"

Egalement en ligne sur notre site internet et sur notre page Facebook Ville Le Malesherbois !